

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 39 (2013)

Heft: 1

Buchbesprechung: Buchbesprechungen = Recensions critiques = Book reviews

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Buchbesprechungen / Recensions critiques / Book Reviews

Die Auswahl der Bücher zur Rezension behalten sich die Redaktion und die beiden für diese Rubrik Verantwortlichen vor. Unverlangt eingesandte Buchbesprechungen werden nicht veröffentlicht.

Le choix des livres qui font l'objet d'une recension critique est effectué par la rédaction et par les deux responsables de cette rubrique. Les recensions non sollicitées ne sont pas publiées.

Books to be reviewed are selected by the Editor and the two Book Review Editors. Unsolicited reviews are not published.

Sanchez-Mazas, Margarita : *La construction de l'invisibilité. Suppression de l'aide sociale dans le domaine de l'asile.* Genève : IES éditions. 2011. 302 p.

L'ouvrage de Margarita Sanchez-Mazas, psychologue sociale et professeure à l'Université de Genève, aborde la question complexe de la politique d'asile en Suisse. Il analyse les résultats de l'enquête menée dans quatre cantons suisses, à savoir Zurich, Berne, Lausanne et Genève, sur la base d'entretiens semi-directifs avec, d'un côté, des demandeurs d'asile frappés par la décision de non-entrée en matière (NEM), et d'un autre côté des personnes travaillant avec ces requérants, comme par exemple les représentants des autorités, des instances parapubliques ou des ONG. L'ouvrage est fait en collaboration avec d'autres chercheurs et spécialistes de la migration en Suisse issus de disciplines différentes. Cette collaboration est à l'origine de l'approche interdisciplinaire qu'adopte cet ouvrage, selon une perspective proposée par C. Bolzman et visant, selon les mots de cet auteur, à « rattacher les parcours individuels des exilé-e-s aux mécanismes politiques, juridiques et sociaux qui les déterminent, au premier chef la politique d'asile prise ici dans son double versant de politique d'admission et de politique d'accueil» (p. 17).

L'ouvrage s'adresse à un large public non seulement par sa problématique sensible et actuelle, mais aussi par sa lecture accessible. Divisé en huit chapitres clairement structurés

avec une introduction et une conclusion pour chacun d'eux, l'ouvrage permet au lecteur de faire facilement des liens entre différentes thématiques évoquées et de bien se situer dans sa lecture.

En effet, l'auteure pose la question de la politique d'asile en Suisse « assise » sur deux piliers. D'une part, la politique d'accueil restrictive correspondant à une clause de NEM (introduite en 1990) : un refus de la demande d'asile bloquant l'accès à la procédure ordinaire aux personnes en question et entraînant leur renvoi immédiat de Suisse. Cette clause incarne en quelque sorte le début du durcissement et de la restriction du droit d'asile en Suisse, mais surtout, elle pose un nouveau problème aux autorités suisses : comment renvoyer ces personnes de la Suisse contre leur gré? D'autre part, la politique dissuasive qui comprend les mesures entreprises par les autorités consistant à durcir très sévèrement les conditions de vie des personnes frappées de NEM dans le but de susciter leur départ volontaire. Il s'agit de la suppression de l'aide sociale pour NEM, entrée en vigueur en 2004 dans le but de faire des économies dans le domaine de l'asile. Ainsi privés de l'aide sociale, les NEM restent sans moyen d'existence en Suisse. Mais en même temps, selon l'article 12 de la nouvelle Constitution fédérale, qui prévoit de garantir un droit aux conditions minimales d'existence à toute personne se trouvant en situation de détresse et ne pouvant pas subvenir à son entretien, les NEM sont en droit de toucher une aide

de première urgence dans le canton où ils se trouvent, malgré leur séjour illégal en Suisse et l'obligation de quitter le territoire helvétique.

Or, les résultats des entretiens avec deux types de répondants démontrent une triste réalité : le système de l'aide d'urgence mis en place au nom « des principes fondateurs de la société helvétique et des droits élémentaires de la personne humaine » est, en effet, en lien avec la logique de la politique dissuasive. Les conditions très dures dans les centres d'aide d'urgence : absence d'autonomie et de mobilité, absence d'argent liquide, diverses formes de précarisation et surtout pression permanente pour susciter le départ volontaire, démontrent que ce système est utilisé par les autorités dans le seul but d'encourager le départ volontaire des personnes qui résident illégalement en Suisse. Face à cette situation, la majorité des personnes frappées de NEM ne font pas appel à l'aide d'urgence et celles qui le font sortent de ce système peu de temps après, tout en continuant à résider en Suisse illégalement. L'auteure déplore alors les effets pervers de la politique dissuasive qui ne fonctionne pas, car malgré ces conditions, paradoxalement, ces personnes ne veulent pas quitter la Suisse! De plus, cela génère un autre phénomène : pour échapper aux contrôles et aux pressions et pour pouvoir rester en Suisse, ces personnes plongent dans la clandestinité ; elles emploient différentes stratégies et sollicitent diverses ressources pour parvenir à survivre en s'installant dans l'invisibilité.

Quelles sont alors les raisons qui poussent ces personnes à rester « coûte que coûte » en Suisse, même en subissant des humiliations, en mettant en péril leur santé mentale et physique, en survivant dans des conditions extrêmes, en se plongeant dans l'invisibilité, en n'ayant aucun droit, elles sont prêtes à tout pour rester dans cette « prison dorée »?

Margarita Sanchez-Maza s'interroge alors sur les obstacles au retour inhérents aux contextes d'origine, comme le danger pour leur vie dans leur pays d'origine, l'impossibilité de mener une existence plus ou moins

digne au vu des conditions économiques, ou la crainte de « perdre la face » : rentrer signifierait en effet un échec aux yeux de leur famille. L'auteure évoque également les obstacles au retour inhérents à la politique dissuasive, problématique peu étudiée jusque-là. Toujours sur la base des propos des répondants, elle émet une hypothèse qui relève de la psychologie sociale. Ainsi, le refus de quitter le territoire suisse pourrait s'expliquer par un mécanisme psycho-social de « réactance psychologique » : plus les autorités font pression sur ces personnes pour les pousser à partir, plus ces dernières se sentent menacées dans leur liberté individuelle. En conséquence, cette pression renforce encore plus leur volonté de rester. Ce témoignage d'une des personnes NEM le démontre bien : « plus les gens ont le dos au mur, et plus ça pousse les gens au sacrifice suprême, rester là quoi qu'il arrive » (p. 228). L'auteure évoque aussi le mécanisme de « l'impuissance acquise » : suite aux conditions de vie hautement problématiques et difficiles, ces personnes se retrouvent dans l'incapacité de prendre une quelconque décision. Se dessine alors un paradoxe, soit le fait que la politique dissuasive, qui a pour but de provoquer les départs volontaires, incite au contraire les personnes à user de tous les moyens pour rester en Suisse.

Néanmoins, l'auteure appelle le lecteur à la prudence concernant le système de l'aide d'urgence. En effet, on pourrait être tenté de tout simplement supprimer ce système, vu les conditions très difficiles et les formes de pressions et de précarisations qu'il engendre. Pourtant, le problème ne réside pas dans l'existence de ce système, mais dans l'association entre l'aide d'urgence et la politique dissuasive sur un long terme, ce qui devient finalement insupportable pour ces personnes qui, suite à des pressions constantes, réagissent à l'opposé de ce qui est attendu d'elles. Elles cherchent alors à sortir de ce système et plongent dans l'invisibilité.

L'enquête de Margarita Sanchez-Mazas offre une vue relativement complète et détaillée de la situation actuelle de l'asile en Suisse. A l'instar du dernier film de Fernand

Melgar, « Vol Spécial », où il est question des expulsions forcées, cet ouvrage ouvre une autre perspective. En cherchant à éviter les excès liés aux expulsions forcées, les autorités suisses ont recours à des méthodes différentes pour motiver les personnes à quitter la Suisse de leur plein gré. Apparaît alors toute une série de paradoxes. Suite à la suppression de l'aide sociale et mise en œuvre du système de l'aide de première urgence, en lien avec la logique de la politique dissuasive qui devrait régler cette question, l'auteure démontre que cette politique non seulement n'aboutit pas, mais génère des contraintes contradictoires : tout en restant en Suisse les personnes disparaissent dans la nature et construisent l'invisibilité. Ce qui semble régler le problème, sans le régler.

Anna Anjelyan
Faculté de Psychologie et des
Sciences de l'Education
Université de Genève
CH-1211 Genève
anjelya5@etu.unige.ch

Manaï, Dominique, Claudine Burton-Jeangros & Bernice Elger (éds): Risques et informations dans le suivi de la grossesse. Droit, éthique et pratiques sociales. Berne, Bruxelles : Stämpfli Editions, Bruy-lant. 2010. 331 p.

Issu de la plume, pour une part individuelle, pour une autre collective, de huit auteur·e·s, l'ouvrage présente les résultats d'une étude pluridisciplinaire financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique. Il part de l'idée selon laquelle la prise en charge de la grossesse constitue un « lieu d'analyse privilégié des enjeux contemporains de la transformation des rapports entre médecine, droit et société » (p. 10). Ces rapports se caractérisent par deux phénomènes connexes : la juridiction (c'est-à-dire l'encadrement légal et réglementaire accru des activités médicales) et la judiciarisation (soit le recours

croissant des patients à l'institution judiciaire en cas de contentieux avec les médecins et les hôpitaux). À partir des années 1970, un nouveau partage de connaissances et de responsabilités entre médecins et patients se dessine. Le rapport de délégation de la décision au médecin par le patient cède la place à un mode de régulation hétéronome où le droit intervient comme garant de l'autodétermination du patient, dont le corollaire est le devoir d'information du médecin.

Dans le 1^{er} chapitre, Maria Cantero Perez Muller traite de l'information sur les risques, qui « constitue probablement le volet du devoir d'information le plus difficile à cerner » (p. 51). Selon quels critères peser les risques : leur fréquence, leur gravité, leurs conséquences ? Examinant la jurisprudence, elle relève la difficulté pour le Tribunal fédéral d'établir des critères clairs, précis et cohérents d'information sur les risques et fait des propositions – qui me paraissent utiles aussi bien pour les médecins que pour les juristes – de clarification des textes juridiques en la matière. Dominique Manaï (chapitre 2) creuse la même question pour le cas de l'encadrement légal des analyses prénatales, qu'elle estime insuffisant. À la connaissance de l'auteure, aucun procès n'a été mené en Suisse pour défaut d'information sur les risques dans le suivi de la grossesse. Toutefois, c'est souvent un tel manque qui conduit les patients en justice pour mettre en cause la responsabilité du médecin, le défaut d'information étant plus facile à prouver qu'une violation des règles de l'art (erreur médicale). L'auteure en déduit que praticiens et patientes auraient tout à gagner d'une explicitation du type de risques à communiquer lors de la grossesse et de la manière d'optimiser la compréhension de l'information transmise.

S'intéressant aux risques encourus par la prise de médicaments pendant la grossesse, Valérie Junod déplore que les médicaments ne font presque jamais l'objet d'essais cliniques sur les femmes enceintes. Les lacunes de connaissances qui en découlent induisent les praticiens à une surestimation de la menace et à une trop grande prudence dans la

prescription. L'information dont les femmes enceintes comme les médecins disposent est pétrie d'incertitudes et d'approximations. Les pistes explorées aux plans national et international pour améliorer cette situation sont présentées en conclusion.

Le chapitre 4 de Maria Cantero Perez Muller traite du risque médico-légal et aborde les divers modes de règlement des litiges. L'auteure rappelle que si les décisions judiciaires en gynécologie-obstétrique sont très rares en Suisse, le recours aux expertises FMH (Fédération des médecins suisses) est par contre extrêmement élevé, la gynécologie-obstétrique étant, après la chirurgie, la spécialité la plus touchée par ce mode extrajudiciaire de règlement de conflits. Elle expose les avantages de deux autres voies extrajudiciaires, d'une part le système d'annonce des incidents et leur communication aux patient·e·s, d'autre part la médiation, qui sont pour l'instant encore peu développées dans le cadre normatif et déontologique suisse.

La partie juridique se clôt avec le chapitre 5 de Ghislaine Issenhuth-Scharly qui examine les fondements de la responsabilité médicale dans le droit français à la lumière de l'arrêt Perruche. Pour rappel, l'enfant Perruche était né atteint de troubles neurologiques causés par la rubéole contractée pendant sa vie intra-utérine. Ses parents avaient recherché la responsabilité du laboratoire pour erreur et celle du médecin pour manquement au devoir de conseil et d'information, au nom de leur fils, et la Cour de Cassation avait admis la réparation. Cette jurisprudence avait ensuite été contrée par la loi du 4 mars 2002 interdisant la réparation du préjudice personnel de l'enfant en énonçant que « nul ne peut se prévaloir d'un préjudice du seul fait de sa naissance ». À la présentation, très technique mais toujours pédagogique, des enjeux juridiques soulevés par le cas Perruche, succède un exposé passionnant des courants doctrinaux qui s'opposent sur la nature juridique du corps humain, et enfin une réflexion sur les interactions entre droit et science ainsi qu'entre droit et morale.

Le chapitre 6 ouvre la partie sociologique de l'ouvrage, fondée sur des entretiens semi-directifs avec 50 femmes enceintes, 26 gynécologues-obstétricien·ne·s et 15 sages-femmes. L'un des objectifs de ce volet de l'étude était d'évaluer le degré d'autonomie des femmes enceintes face aux normes médicales. Claudine Burton-Jeangros montre les limites de cette autonomie au moins à deux égards: la plupart des femmes enceintes ne connaissent pas les alternatives au suivi de la grossesse par un gynécologue; leur sentiment de responsabilité (et de culpabilité) vis-à-vis de leur futur enfant les incline à se plier à beaucoup d'interdits comme de prescriptions et les rend peu aptes à prendre du recul face à la médicalisation de la grossesse. Les normes médicales suscitent l'ambivalence bien plus que la contestation des profanes, confronté·e·s à des risques qui échappent à la perception individuelle directe.

Conscientes des difficultés des femmes ou des couples à prendre une décision dans des situations délicates, les sages-femmes (libérales et hospitalières) interrogées par Solène Gouilhers (chapitre 7) semblent chercher une voie intermédiaire entre un paternalisme professionnel censé ne plus avoir cours et le dégagement de leur responsabilité au nom de l'autonomie des patientes. Leurs propres représentations des risques sont contrastées. L'auteure établit un lien entre ces positions face au risque et deux figures identitaires duales (« relationnelle » versus « technicienne ») des soignantes mises en évidence par d'autres recherches.

Dans un chapitre très riche et nuancé, Raphaël Hammer analyse la manière dont les gynécologues-obstétricien·ne·s perçoivent l'évolution des attentes de leurs patientes et les transformations de leur rôle professionnel découlant de l'obligation d'informer. L'information induit une « dissonance éthique » pour les médecins dont la mission se caractérise par « une tension majeure entre rassurer et autonomiser le patient » (p. 256). L'auteur examine aussi l'attitude des médecins face à la juridicisation accrue et aux risques médico-légaux (minimes en Suisse, mais perçus comme

une menace) qui pèsent sur leur pratique. Il dégage trois grandes postures face au risque de plainte qui illustrent «l'ancrage normatif pluriel des pratiques médicales contemporaines, mêlant valeurs professionnelles, principes éthiques, règles juridiques, normes sociales ambiantes, sans oublier le réglage en situation des acteurs» (pp. 277–8).

La troisième partie synthétise les précédentes et avance quelques propositions de gestion des risques médicaux et médico-légaux. Dans le chapitre 9, Bernice Elger, médecin et éthicienne, s'applique à montrer qu'il est possible d'atteindre ce qui peut apparaître aux médecins comme la quadrature du cercle, à savoir informer leurs patientes de manière détaillée mais non excessive afin de ne pas susciter leur anxiété. Elle expose les solutions envisagées par la loi fédérale sur l'analyse génétique humaine (LAGH) entrée en vigueur en 2007.

Dans le chapitre conclusif, Dominique Manaï s'attache à démontrer que la perception du droit comme une instance de régulation extérieure qui s'impose aux médecins est fallacieuse, car «la loi se [fait] largement l'écho des normes médico-éthiques et les [inclus] dans le système juridique» (p. 314). Pour sa part, Claudine Burton-Jeangros revient sur les tensions mises en évidence par les entretiens : tension entre «la dimension humaine de la grossesse et la place que la technologie occupe dans cette expérience» (p. 318), tension entre deux groupes professionnels (médecins et sages-femmes) et les conceptions de la grossesse qui sont les leurs, mais aussi tension au sein même de l'acte d'informer. Elle rappelle l'ambiguïté qui marque la gestion des risques médicaux et médico-légaux par les professionnel·le·s : leur volonté de maîtriser les aléas médicaux s'enchevêtre avec celle de se retrancher «derrière la transmission d'informations qui transfère la responsabilité de la décision aux femmes concernées» (p. 325). La lecture de l'ouvrage s'achève ainsi sur l'impression d'une vision optimiste du droit et d'une vision nuancée, si ce n'est pessimiste de la sociologie, qui

dévoile certains effets pervers de la gestion des risques.

Si le pari de l'interdisciplinarité n'apparaît pas tout à fait tenu et si la partie conclusive n'efface pas entièrement un sentiment de juxtaposition de deux propos distincts, cet ouvrage n'en reste pas moins une tentative méritoire d'articuler droit et sociologie. Très instructif, rédigé de manière claire et accessible, il intéressera non seulement des sociologues et des juristes, mais aussi des professionnel·le·s de la santé et toute personne soucieuse du droit des patient·e·s.

Marilène Vuille

Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique
UNIL/CHUV
CH-1015 Lausanne
marilene.vuille@chuv.ch

Cefaï, Daniel & Edouard Gardella :
L'urgence sociale en action. Ethnologie
du Samusocial de Paris. Paris : La Décou-
verte. 2011. 576 p.

«L'urgence sociale est un nœud de paradoxes»! (p. 550) C'est ce que les auteurs se sont attachés à montrer, à travers une ethnographie d'un dispositif d'urgence sociale, le Samusocial de Paris. Le texte commence par des notes de terrain. Le ton est donné : la démarche consiste à décrire les interactions et les actions accomplies en situation par les intervenants. En ce sens, elle s'inspire largement de la tradition ethnographique de l'école de Chicago et repose sur une conception pragmatiste de l'action, toutes deux chères à Cefaï. Par une «ethnographie morale», les auteurs étudient ainsi l'*ordre de l'interaction* de la «maraude» ; les maraudeurs étant les intervenants en camion allant à la rencontre des sans-abri pour leur proposer un hébergement et une aide d'appoint (cafés, soupes, couvertures, habits, etc.).

C'est en effet leur démarche que les auteurs expliquent en début d'ouvrage, avant

de décrire le dispositif étudié et l'approche utilisée (chap. 1 et 2). Les chapitres suivants constituent le cœur du livre avec l'analyse du travail des maraudeurs (chap. 3, 4, et 5), en terminant par la relation entretenue entre les différents secteurs du dispositif (chap. 6). Enfin, la conclusion, très riche, permet aux auteurs, non seulement de revenir sur leur démarche et l'intérêt de leur analyse en l'actualisant avec les événements récents du domaine étudié, mais également de confronter leurs données à différentes approches théoriques issues de la philosophie politique et de la sociologie.

L'intérêt de cet ouvrage est d'abord méthodologique, grâce au déploiement d'une ethnographie d'une rare finesse, ponctuée d'abondantes notes d'observation et de commentaires, souvent nombreux, jamais inutiles. La précision de l'enquête contraint d'ailleurs les auteurs à présenter un livre relativement long, seul moyen peut-être de montrer l'importance de l'observation et de la description, et donnant toute son épaisseur à la relation entre enquête et terrain. Cefäï et Gardella montrent en effet comment le terrain agit sur l'enquête – participant notamment à en définir l'objet et les contours –, et comment l'enquête agit sur le terrain – donnant une consistance empirique au précepte des manuels de méthodologie : *penser l'effet du chercheur sur son terrain*. En racontant des anecdotes ou en restituant des notes de terrain, ils mettent en lumière les différents points de vue et positions des enquêteurs et des enquêtés, ainsi que des relations qu'ils nouent entre eux, dévoilant au passage les compétences acquises au fur et à mesure de leur participation à ce segment du monde social. Cette longue participation, misant sur l'expérience incarnée du travail de rue, leur permet de dégager la typicité et la singularité des situations d'intervention. Éviter les discours de justification ou de dénonciation, « prendre au sérieux » le projet de l'urgence sociale ; voilà le défi relevé par des auteurs qui ont choisi une perspective « descriptive et compréhensive » (p. 69), sans imposer de cadre théorique *a priori*, mais revenant en

fin d'ouvrage sur différentes notions couramment mobilisées pour analyser l'action sociale (« reconnaissance », « proximité », « care » et « don »).

Ce livre met ainsi en avant la réflexivité des acteurs et du dispositif à plusieurs niveaux, tant individuel que collectif ou institutionnel, mais aussi selon des modalités formelles ou informelles. Les auteurs insistent sur les différentes lectures qu'opèrent les acteurs et rendent compte de la modestie dont font preuve ces derniers, bien conscients des limites de leur action qui tend plus à contenir des symptômes, qu'à s'attaquer aux causes du problème qu'ils proposent de traiter. Les critiques que le sociologue pourrait émettre à l'encontre du Samusocial sont donc largement partagées par les enquêtés, donnant raison à Cefäï et Gardella qui ont choisi de miser sur la critique interne de l'institution.

Analyser ce « nœud de paradoxes » ne permet pas aux auteurs de le démêler, mais contribue à montrer toute la complexité du dispositif du Samusocial. C'est en partant d'une description des intervenants sur le terrain que les auteurs éclairent ces paradoxes, revenant sur de nombreuses tensions communes à tout travail social : entre asymétrie et symétrie, entre dépendance et autonomie, entre urgence et continuité, entre distance et proximité... Ils montrent par exemple comment les maraudeurs tentent, au sein de la relation asymétrique, de restaurer une symétrie en interaction, cherchant ainsi à éviter l'injonction morale. Ce besoin de symétrie en situation rejoue les visées actuelles d'autonomie et de responsabilisation de l'action sociale, qui entrent en tension avec la dépendance des bénéficiaires. Comment préserver l'autonomie d'un usager dont la vie (quelques fois la survie) dépend de l'institution ? Le point de départ de cette enquête – expliquer le refus d'hébergement – est une parfaite illustration du paradoxe : comment prendre en charge une personne tout en la laissant libre de choisir son mode de vie, y compris de rester dans la rue ? En découle un dilemme éthique et moral : « À quel moment la tolérance à un mode de vie

différent et le refus d'imposer une norme sociale se retournent-ils en une faute éthique et juridique, celle de «non-assistance à personne en danger»?» (p. 257).

La temporalité même de l'urgence sociale engendre un paradoxe entre mesure d'urgence et action sociale continue et cohérente, les acteurs étant confrontés au quotidien à cet écartèlement entre l'impératif de l'intervention et leur volonté d'aider les usagers à se réinsérer durablement dans la société. En effet, l'ethnographie montre bien que la visée de réinsertion et de retour à l'autonomie est présente dans le travail des intervenants, même si elle n'est pas liée au principe de l'urgence sociale et n'est donc pas prévue à un niveau institutionnel.

Enfin, la tension entre distance et proximité est au cœur de l'analyse des interactions entre usagers et intervenants. Elle se retrouve déjà dans la logique même de l'intervention : la relation d'aide unit un usager à une institution, tout en engageant un face à face entre deux individus singuliers – l'usager et l'intervenant – se rapprochant ainsi d'une relation interpersonnelle. Le travail social possède également ceci de particulier qu'il est nécessaire d'observer une distance, gage d'un certain professionnalisme, tout en obligeant une relation de proximité permettant confiance et personnalisation. Les intervenants sont alors exposés au risque de trop s'engager personnellement et doivent «jongler» entre gestes professionnels, techniques et attention compassionnelle. C'est le propre de tous les métiers du social où l'engagement de l'intervenant est nécessaire au bon déroulement de l'interaction et fait partie de l'éthos professionnel. Si ces tensions sont récurrentes dans le travail social, la particularité du Samusocial est d'*aller vers*, inversant de ce fait la relation de guichet. Ce n'est pas le sans-abri qui se désigne comme «usager» en demandant de l'aide, mais ce sont les maraudeurs qui, dans le fait de l'aborder, lui proposent une identification comme «usager».

Cette description fine permet dès lors aux auteurs de dégager une «micropolitique» du

travail de rue, analysant des *grammaires* où les formats de participation diffèrent. Les auteurs montrent ainsi le déplacement des acteurs d'un registre d'interaction privé, entre individus singuliers, à un registre public, entre agents institutionnels et bénéficiaires de l'institution, et la nécessaire combinaison de ces modalités d'engagement pour être pertinent. Cette multiplicité de registres se retrouve dans tout travail social, et on pourrait même dire dans toute relation de service : lorsqu'un client fait part de ses problèmes d'argent à son banquier, les modes d'engagement public et privé se mélangent également.

Au travers de cette ethnographie se dessine une tension entre deux conceptions normatives de l'aide, l'une se rapportant à la «solidarité», alors que l'autre se conçoit comme «charité». D'un côté, il y a la volonté de restaurer un droit aux personnes sans-abri. De l'autre, ces «victimes» sont identifiées sans coupables, et aucun recours n'est possible pour faire valoir ce droit. De même, les justifications publiques de l'institution sont empreintes d'ambiguité, alternant entre un discours en termes de droit, face aux représentants de l'État, et un répertoire caritatif, vis-à-vis des donateurs privés.

Cette ambivalence du dispositif est entretenue dans son rapport avec l'État. Tout en laissant une grande place à celui-ci (notamment dans la part de financement et de pouvoir décisionnel), le Samusocial n'est pas un service étatique employant des fonctionnaires. Cependant, le dispositif met en œuvre une politique publique dans le sens où il est reconnu d'utilité publique, remplissant une mission de service public. Les auteurs le situent en début d'ouvrage entre la lutte humanitaire et la politique sociale : un dispositif fortement institutionnalisé, mais qui n'est jamais fixé. Cependant, ils montrent bien que ce flottement n'implique pas une action arbitraire ou aléatoire vis-à-vis des usagers. Si la marge de manœuvre et l'importance de l'accomplissement situé sont démontrées, cela n'enlève rien aux règles et normes mises en place par le dispositif institutionnel. Celles-ci sont thématisées à différents niveaux, du plus

institutionnalisé au plus informel, de la loi à l'habitude, et entretiennent une « relation circulaire d'incorporation, d'appropriation et d'application » (p. 523).

L'ouvrage de Cefäï et Gardella n'est donc pas seulement une microsociologie d'une politique sociale, mais retrace également la constitution et les métamorphoses d'un problème public dans une arène publique. La richesse de ce livre réside en effet dans la manière dont les auteurs parviennent à concilier différents niveaux d'analyse, même s'ils concèdent que « l'examen de la transformation des politiques sociales, vues d'en haut, aurait requis une autre enquête » (p. 34). On passe ainsi d'une sociologie de l'action – démontrant l'importance et la pertinence d'une analyse des activités et interactions situées, ayant de réelles implications sur le travail des intervenants et la vie des usagers – à une étude de la politique sociale, avec ses contraintes institutionnelles et son inscription dans une arène publique soumise à des intérêts divers. Il faut en effet rappeler le rôle joué par les associations dans la mise à l'agenda et la mise en œuvre des politiques publiques, participant à la construction des problèmes publics. Dans la dernière partie de l'ouvrage particulièrement, les auteurs reviennent sur l'histoire de l'arène publique de l'urgence sociale pour montrer les enjeux de ces dernières années, complétant leur analyse par l'examen des tensions entre dispositifs et entre associations. Ce sont les événements survenus entre 2005 et 2010 qui ont obligé les auteurs à analyser le Samusocial dans ce contexte changeant, illustrant encore une fois comment le terrain définit l'enquête.

C'est finalement une dimension politique qui se retrouve au cœur de ce livre, même si celle-ci n'est que peu développée. Les auteurs reconnaissent le travail politique de définition du problème effectué par les acteurs. Cependant, la question de la « responsabilité politique » de ce problème public n'est pas réglée, car celle-ci « n'incombe pas aux acteurs du Samusocial » (p. 551). Les auteurs s'interrogent sur un aspect fondamental du politique en avançant l'idée d'une « ethnogra-

phie politique » dans le sens de montrer ce qui permet de faire tenir ensemble une société, en donnant du sens à un monde commun.

Maëlle Meigniez
Institut des Sciences Sociales
Université de Lausanne
CH-1015 Lausanne
maelle.meigniez@unil.ch

Boltanski, Luc: *Enigmes et Complots. Une Enquête à propos d'enquêtes*. Paris: Gallimard. 2012. 461 S.

In seinem neusten, bislang nur in französischer Originalfassung erschienenen Werk « *Enigmes et Complots. Une enquête à propos d'enquêtes* » konturiert Luc Boltanski das Konzept der gesellschaftlich konstruierten Wirklichkeit. Dieses gilt mithin als soziologischer Gemeinplatz, der oft einer konzeptuell tragfähigen Analytik entbehrt und relativistischen Vorwürfen dadurch kaum standhalten kann. Diesem Problem nimmt sich Boltanski an, indem er die These eines sich seit der Wende zum 20. Jahrhundert akkumulierenden Konfliktes zwischen der offiziellen (RÉALITÉ) versus offiziösen (*réalité*) Wirklichkeit anhand einer originellen Empirie fundiert. Die historisch informierte Medienanalyse leistet die empirische Ausstaffierung des in *De la critique* (2009) entwickelten Theoriegebäudes, das sich im Wesentlichen um Fragen zur Realitätsformierung und -aufrechterhaltung dreht. Boltanski prognostizierte darin eine Radikalisierung der Ungewissheit hinsichtlich der Frage «wie es um das, was ist, bestellt ist»¹ (S. 36), die nun anhand der Figuren des Geheimnisses (im Polizeiroman, Kapitel 2 und 3), des Komplotts (im Spionageroman, Kapitel 4) und deren Ermittlung studiert wird. In der pragmatischen Sichtweise Boltankis' wird die Ungewissheit durch anormale Ereignisse in der vorhersehbaren, offiziellen, doch

1 Übersetzungen alle Désirée Waibel.

als fiktiv erfahrenen RÉALITÉ provoziert, worauf durch eine Ermittlung (*enquête*) die darunterliegende offiziöse, doch als real erfahrene *réalité* aufgedeckt wird. Dieses duale Realitätskonzept verankert Boltanski, indem er dessen historisch-lokale Modalitäten anhand der medialen Repräsentation solcher Anormalitäten analysiert: das enigmatische Ereignis (Verbrechen) im Polizeiroman und die Aufdeckung tatsächlicher Machtverhältnisse (Komplott) im Spionageroman. Da sie auf diesen Konflikt reagieren, gibt die historische Untersuchung der medialen Repräsentation von Ermittlungsmodi Aufschluss über die Entwicklung der Realitätsstruktur, wobei die soziologische Untersuchung von Ermittlungen eine der sozialen Bedingungen ihrer Akzeptanz und somit Möglichkeiten und Grenzen ist. Dem trägt Boltanski Rechnung, indem er die Studie über Ermittlungen auf das Terrain der Human- und Sozialwissenschaften (Begriffsanalyse der Paranoia und der Verschwörungstheorie, Kapitel 5) ausweitet. Da die Ermittlung auch ihr Hauptinstrument ist, verortet Boltanski die Soziologie und ihren Beitrag zur Erzeugung «neuer Arten der Realitätsproblematisierung» (S.13). Dabei stellt sich die Frage, wie es um die Analyserahmen von «wissenschaftlicher» Validität steht, die in Abgrenzung zu anderen (polizeilichen, journalistischen und privaten) Ermittlungen etabliert wurden (Kapitel 6).

In der Konstruktion der offiziellen Realität fungieren Institutionen als «ontologische Operatoren» (S. 322), die Ereignisse und die damit verbundenen Entitäten formatieren und qualifizieren und somit der Welt (*monde*) ein semantisches Realitätsraster aufpflanzen. Ein besonderes Augenmerk Boltanskis' liegt dabei auf dem Staat, der seit dem 19. Jahrhundert diese (wissenschaftlichen, juristischen) Institutionen systematisiert und ihnen Autorität verliehen hat. Der Staat in seiner liberaldemokratischen Neukonzeptualisierung hat demnach zum Hauptprojekt, der auf seinem Territorium befindlichen Population eine kalkulierbare Realität zu garantieren, was durch das Erklärungsmanko von offiziell unerfassten, aber nicht unbemerkt Ereignis-

nissen permanent destabilisiert wird. In dieser Hinsicht liest Boltanski die literarischen Innovationen des Polizei- und Spionageromans als Übersetzung, Aneignungsmedium sowie Repräsentation dieser dualen Realitätserfahrung (was auch den beispiellosen Erfolg dieses indes global verbreiteten Narrativs erklärt). Im Roman wird der Staat als Träger der offiziellen Realität angesichts enigmatischer Ereignisse (*crime/complot*) und deren Ermittlung einer Prüfung unterzogen, wobei Boltanskis Arbeit insbesondere in der Parallelisierung von Fiktion und Historie überzeugt. Anhand der Unterschiede der Ermittlungsweisen von Conan Doyles' *Sherlock Holmes* (1891–1927) und Georges Simenons' *Commissaire Maigret* (1930–1960) zeigt er, wie unterschiedlich die beiden Staaten die der liberalen Demokratie immanenten Widersprüche entlang der Sphären öffentlich/privat abarbeiten. In den beiden literarischen Universen wird nach Boltanski die bestehende Klassengesellschaft zwar gleichermassen affiniert; jedoch lässt sich diese in England unproblematisch in eine «quasi-organische» Form integrieren (für Holmes gilt es als privater Amateurdetektiv Elite-Skandale zu vermeiden, wobei ihn seine hohe Moral dazu berechtigt, selbst am Rande der Illegalität zu agieren), während die soziale Fragmentierung Frankreichs die *unité nationale* bedroht, gegen deren Auflösung eine robuste Administration wirkt (Maigret vereint in sich den apolitischen, strikt regelkonformen Beamten einerseits, andererseits den asketischen Privatmann, wobei er durch den gleichzeitig humanen sowie formalen Charakter seiner Ermittlungs- und Urteilsweise die administrative Kontinuität gewährleisten kann). Wie Boltanski resümiert, sind Detektiv und Polizist selbst von jeglichem Verdacht ausgenommen und tragen stets zur Restabilisierung der offiziellen Realität bei. Ganz anders als dieses konservative Genre etabliert sich 30 Jahre später der Spionageroman, der nun dezidiert politisch ist, da er statt lokaler Verbrechen globale Kämpfe auf kollektiver Ebene zum Thema hat. Weil er darin gleichzeitig Verfolger und Verfolgter ist, repräsentiert das Genre den Staat im

Kriegszustand. Ausgehend von John Buchans' *The Thirty-Nine Steps* (1915) als Prototyp des Kanons parallelisiert Boltanski die Evolution des Genres mit historischen Entwicklungen – dem Aufkommen faschistischer wie stalinistischer Staaten, dem Zweiten Weltkrieg und dem Kalten Krieg – wobei literarisch gespiegelt wird, wie der Staat in der Frage nach der *Realität der Realität* zunehmend selbst in Verdacht gerät: Durch Variationen professioneller Spione und Geheimdienste in- und ausserhalb des Territoriums reflektiert der Spionageroman die zunehmende Ungewissheit über das wahre Gesicht des Staats und seiner Vertreter. Die Analyse endet mit George Orwells Roman *1984* (1949), der nach Boltanski entgegen der üblichen anti-totalitären und anti-sozialistischen Lesart die Merkmale der liberalen Demokratie trägt: Der Staat *ist* der Komplott, definiert als sich biopolitisch rechtfertigender Realitätskonstrukteur. Daraus liest Boltanski auch die (bis in die Gegenwart anhaltende) normative Position von Komplott-Anprangerungen, deren Enthüllung durch die Totalität der offiziellen Realität verhindert wird, was (wie dies in *1984* schon anklingt) in einer nostalgischen Sehnsucht nach authentischen (körperlichen) Erfahrungen resultiert.

Wie das in fiktiver Literatur repräsentierte Problem einer expansiven Realitätsun- gewissheit gesellschaftlich verarbeitet wird, analysiert Boltanski anhand der Paranoia, die parallel zur Figur des Komplotts im Umbruch zum 20. Jahrhundert auf dem Feld der Psychiatrie auftaucht. Als nosologische Innovation bezeichnete der Begriff Individuen, die zwanghaft ermitteln müssen. Das Portrait der mentalen Krankheit rehabilitiert Boltanski, indem er dessen stark sozialen Dimensionen durch den Vergleich zu Max Schelers *Homme du ressentiment* aufzeigt. Ab Mitte des 20. Jahrhunderts wendet die Politikwissenschaft die Pathologie auf Kollektive an, indem sie die Paranoia als ahistorische Neigung des Populismus konzeptualisiert. Nach Boltanski verdeckt der politikwissenschaftliche Begriff

des «paranoiden Stils» (Hofstadter, 1965)² die tatsächlichen Gründe für die kritische Haltung gegenüber der politischen Ordnung – die moderne Erfahrung der dualen Realität – und disqualifiziert die Beschreibung einer Gesellschaft, die sich den Widersprüchen der repräsentativen Demokratie bewusst wird. Die Konstatierung von «Paranoia-Epidemien» (273 ff.) aus politikjournalistischer und politikwissenschaftlicher Sicht wird ab 1950 zunehmend vom Begriff der Verschwörungstheorie begleitet. Entgegen ihrer oft pejorativen Beschreibung deutet Boltanski diese Amateurermittlungen als Ausdruck schwindenden Expertenvertrauens, der zuletzt durch das Internet eine exorbitante mediale Multiplikation erfuhr.

Ganz im Sinne seiner Tradition der Soziologie der Kritik, die sich den kritischen Sichtweisen kompetenter Akteure verpflichtet, erklärt Boltanski diese diversen Figuren, Begriffe und deren Transformationen als Variationen *eines* Themas: Der gesellschaftlichen Erfahrung der dualen Realitätsstruktur und darin mangelhaften Erklärung sozialer Kausalitäten (*masse manquante de causalité* 207 f.), gegen die ermittelt wird. Die Differenzen in den Ermittlungsmodi bezüglich der Realität sind anhand ihrer weitgehend von institutionellen Ressourcen abhängigen Grenzen zu bestimmen, was Boltanski am Thema der Verschwörungstheorien darlegt. Dabei handelt es sich um die (pathologisierende) Verurteilung von ermittelten Kausalzusammenhängen, die den Wissenschaften, der Soziologie im Besonderen, in zweierlei Hinsicht ein Dorn im Auge geblieben sind: Erstens kann es aufgrund des spekulativen Wissens solcher Theorien kaum um die Überprüfung ihres Wahrheitsgehalts gehen, sondern um die gesellschaftlichen Bedingungen – bezüglich Normalität, Glaubhaftigkeit und Kausalitätszusammenhang – unter denen öffentliche Anprangerungen akzeptiert werden. Zweitens, so beginnt das letzte Kapitel

2 Hofstadter, Richard (2008 [1965]): *The Paranoid Style in American Politics*, überarb. Aufl., New York: Vintage Books.

im Rückgriff auf Nathalie Heinich³, ist auch die soziologische *Enquête* bzw. ihr kausaler Analyserahmen nicht unproblematisch. Boltanski erinnert an die Historizismuskritik Poppers, die einen Grossteil soziologischer Beschreibung kausaler Zusammenhänge als abergläubische Verschwörungstheorie disqualifizierte.⁴ Popper forderte die Eliminierung der naiven Vorstellung, «Totalitäten» wirkten wie handelnde Subjekte intentional auf soziale Phänomene ein. Nach Boltanski verhängte diese Behandlung der Referenz auf Kollektive als Verschwörungstheorien einen «Popperischen Bannfluch» – worauf er soziologische Stränge abhandelt, die diesen mit mehr oder weniger grossen Verlusten zu umgehen und entkräften versuchten. Das Anliegen des Buches zeigt sich im abschliessenden Vergleich der journalistischen, polizeilichen und soziologischen Ermittlung von Ereignissen. Die wichtigste Unterscheidung findet sich beim Urteil (*jugement*), das bei der polizeilichen Ermittlung dem Ereignis, oft zu Ungunsten der fälschlicherweise Verhafteten, zuvorkommen muss. Journalisten fehlt die Autorität zu urteilen, dennoch ergänzt ihre öffentliche Anprangerung polizeiliche und gerichtliche Instanzen. Die zeitgenössische Soziologie entsagt sich in ihrer Realitätsermittlung radikal jeglichem Urteil. Obwohl mit Geheimnissen und Komplotten bzw. immer mit Realitätsproblematisierung beschäftigt, ist die Soziologie kein Polizeiroman, weniger noch ein Spionageroman, da ihre «Urteilsverweigerung» das Narrativ über Kausalitäten selbsttätig unterbricht und eine Referenz auf Systeme, Dispositive und Strukturen erzwingt (und das hervorbringt, was Popper eliminieren wollte). Die soziologische *police* – die Abstraktion, der Rückgriff auf jene mit dem «Zentrum der Macht» (S. 367) übereinstimmenden Analyserahmen sowie das Urteilsverbot – führen nach Boltanski zur Reifikation von «ewigen Entitäten», was eine Neukonzeptualisierung eines globalen Analy-

serahmens sozialer Kausalität verunmöglicht. Der Epilog des Buches («Die Geschichte kopierte die Literatur») ist als Indizienbeweis dieser Kritik konzipiert, die dem Staat als Träger der offiziellen Realität gilt. Dies anhand der Analyse von Franz Kafkas *Prozess* (1925) als «symmetrisch spiegelverkehrten» (S. 370) Polizeiroman: Der Auftritt des Staates im Leben von Franz K. (nach Boltanski ein Synonym des kritischen Soziologen) bildet das enigmatische Ereignis, worauf der Angeklagte zum Detektiv wird und unterhalb der offiziellen Rechtfertigungsordnungen bis hin zur Paranoia die «offizielle» Realität gegen diese okkulte, unklar definierte Entität zu schützen versucht.

Boltanskis Ansage, das Werk sei auch für Leser ohne soziologisches oder jegliches disziplinäres Vorwissen geschrieben, ist zu entgegnen, dass sich das Kontextwissen nicht nur als Orientierungshilfe in der dichten Argumentation erweist, sondern zum Ertrag der Lektüre viel beiträgt. Dem ungeachtet ist mit diesem Buch ein nahezu enzyklopädischer Beitrag zur Typologie und Reflexion von Ermittlungen geleistet worden. Nicht zuletzt birgt das Buch für Empiriker, die die Relevanz sowie das Abenteuer detaillierter Untersuchungen von Realitätsrepräsentationen schätzen, eine Analytik, die fähig ist zu zeigen, «wie Realität auf der Weltoberfläche haftet» (S. 17 f.). Denn auch wenn es an Ausblicken nicht mangelt, macht Boltanskis Untersuchung des globalen Narratifs der *Enquête* vor dessen aktuellen, populärkulturellen Weiterentwicklung halt – wo die Frage der Realität der Realität spannend bleibt und soziologische Ermittlungen dazu partout zu begrüssen sind.

Désirée Waibel, B.A.

Universität Luzern

Kultur- und Sozialwissenschaftliche Fakultät

Soziologisches Seminar

CH-6002 Luzern

desiree.waibel@stud.unilu.ch

3 Heinich, Nathalie (2009), *Le bêtisier du sociologue*, Paris: Klincksieck.

4 Plenarsitzung am Internationalen Kongress der Philosophie in Amsterdam (1948).

Danko, Dagmar: *Kunstsoziologie*. Bielefeld: Transcript Verlag. 2012. 150 p.

Alors que l'art passe communément pour être le fait d'individus dotés de capacités créatrices hors du commun, que peut bien nous en dire une discipline plutôt vouée à l'observation de la vie sociale, des structures qui l'encadrent ou de la dynamique collective sur laquelle elle repose? Dès la seconde moitié du XIXe siècle, Jean-Marie Guyau se proposait, déjà, de répondre à cette question, et les travaux n'ont cessé depuis d'alimenter la réflexion sur les relations entre art et société. Tenter un bilan de ce que nous apprend la sociologie sur la production, la distribution et la réception de ce que l'on désigne comme une «œuvre d'art» n'est pas une mince affaire, qui plus est, en cent cinquante pages. Mais Dagmar Danko s'en sort avec brio, et le regard comparatif qu'elle porte sur l'état de la recherche en Allemagne par rapport à la France ou aux Etats-Unis intéressera tout particulièrement le lecteur francophone. Procédant de manière chronologique, elle nous permet de mesurer les progrès accomplis sur le plan de la théorie ou de la méthode ainsi que la portée des divers résultats empiriques accumulés jusqu'ici. Le tout, sans jamais déroger à la neutralité axiologique qui sied à ce genre de présentations à destination d'un public cultivé ou en voie de l'être, étudiantes et étudiants notamment. Un petit ouvrage, par conséquent, très utile, et dont la lecture s'avère à la fois aisée et stimulante pour qui s'intéresse à la sociologie des arts.

Après une brève introduction où elle définit son parti, l'auteure s'attache à délimiter le domaine que couvre cette spécialité qui lui est chère, à commencer par la littérature ou la musique. Mais les expressions artistiques auxquelles s'intéresse la sociologie des arts relèvent de bien d'autres terrains encore: la danse, le théâtre, la photographie, l'architecture ou le cinéma, pour n'en citer que quelques-uns. Les enquêtes portent tantôt sur la «culture légitime», tantôt sur celle dite «de masse», et de plus en plus souvent désormais, sur le brouillage des frontières entre l'une et

l'autre. Si le philosophe ou l'historien d'art se posent souvent les mêmes questions, ils les résolvent par des moyens différents, une posture épistémologique ou des méthodes d'investigation qui leur sont propres. L'objet peut être partagé, mais le regard ne l'est pas même si, comme le note Howard S. Becker, les historiens d'art produisent souvent de meilleurs travaux que les sociologues. Ces derniers qui, pour Nathalie Heinich, auraient d'ailleurs intérêt à se concentrer sur la seule réception, non pas sur ce que les œuvres «disent», mais bien sur ce qu'elles «font».

Historiquement, les précurseurs ne manquent pas, de Germaine de Staël à Pierre-Joseph Proudhon, d'Hyppolite Taine à Thorstein Veblen. Mais, surtout, l'art n'a pas manqué de retenir l'attention des «pères fondateurs», qu'il s'agisse de son rapport avec la religion pour Durkheim, avec le processus de rationalisation pour Weber, ou encore avec le bouillonnement de la vie chez Simmel, lecteur de Nietzsche. En 1930, le septième congrès de la Société allemande de sociologie donnera lieu, par la suite, à un vif débat sur la tâche et les méthodes de la sociologie de l'art. Puis, en exil aux Etats-Unis, Theodor W. Adorno et Max Horkheimer découvriront Hollywood et l'industrie culturelle, et même si l'œuvre du premier nommé relève pour l'essentiel de la philosophie, ses remarques sur des questions de méthode, voire de technique d'enquête demeurent judicieuses. La controverse qui l'opposera à Alphons Silbermann – une figure souvent ignorée en France – est du reste retracée en quelques lignes, et l'on comprend mieux ce que fut en Allemagne le débat entre, d'une part, l'Ecole de Francfort et ses héritiers, et de l'autre, les tenants d'une sociologie empirique non dépourvue d'ambition théorique pour autant telle que la défendait René König. Avec son livre inachevé sur Mozart et ses écrits sur l'art africain, Norbert Elias appartient également à l'histoire de la sociologie des arts comme, de l'autre côté du Rhin, Roger Bastide, Pierre Francastel, Lucien Goldmann ou Jean Duvignaud, des pionniers plutôt que des précurseurs. Mais il faudra attendre Raymonde Moulin

pour qu'en France, le travail d'enquête sur le terrain s'impose définitivement comme un passage obligé pour qui prétend à être reconnu comme un spécialiste de la discipline s'agissant d'un objet de recherche qui, on le sait, invite volontiers à la spéculation en chambre ou en bibliothèque.

Plutôt que de poursuivre avec la litanie des auteurs ainsi évoqués, mieux vaut sans doute s'arrêter au chapitre quatrième, où Danko met en regard ces trois incontournables de la sociologie de l'art que sont à ses yeux Pierre Bourdieu, Howard S. Becker et Niklas Luhmann. Autrement dit : le «champ», le «monde» et le «système», trois concepts qui ne sont pas interchangeables et dont elle retrace avec précision l'usage qu'en font ces «classiques», eux aussi, désormais, dans leurs travaux respectifs. Le premier, à propos de la photographie ou du musée dès les années soixante du siècle dernier, puis dans ses travaux sur la distinction sociale et les pratiques dites «culturelles» notamment. Le second, dont l'ouvrage sur les mondes de l'art paru dans les années quatre-vingt est précédé d'un travail de longue haleine sur la question de l'étiquetage ou du label. Le troisième, enfin, qui propose en 1995 d'aborder l'art comme un sous-système spécifique au sein de la société. Chacun de ces apports est clairement présenté, décortiqué et discuté par notre auteure, qui insiste également sur le rôle joué par certains artistes dans la réflexion de ce trio : Hans Haacke dialogue avec Bourdieu et inspire Becker tandis que le duo britannique *Art & Language* permet à Luhmann d'illustrer sa thèse. Au passage, on relèvera également quelques remarques – qui mériteraient d'être approfondies – sur la réception réservée aux travaux des uns et des autres de part et d'autre du Rhin. S'il est hors de question de viser un dépassement des apports de chacun dans une synthèse qui, comme le disait Marx de Proudhon, risquerait bien de n'être qu'une erreur composée, on observe néanmoins qu'à chaque fois il est question, quel que soit le vocabulaire choisi, d'une sphère artistique autonome née par différenciation sociale. S'ils n'entrent jamais en confrontation di-

recte à l'exception de quelques notes de bas de page¹, tous trois considèrent à des degrés divers que l'art est, selon une maxime devenue banale, «socialement construit». Mais les questions de recherche qu'ils abordent et la manière dont ils les formulent diffèrent profondément.

Trois thèmes permettent de mettre en lumière les forces et faiblesses de chacune de ces théories : d'abord, la façon dont chacun traite de l'homogénéité ou, à l'inverse, de l'hétérogénéité de la sphère artistique. Ensuite, la place qu'ils font ou non aux acteurs ou, comme l'aurait dit Weber, à l'agir social dans leur problématique personnelle. Enfin, la manière dont chacun d'entre eux lie description, compréhension et explication, ces trois versants indissociables de toute démarche sociologique. La discussion que conduit Danko éclaire les positions prises comme celles qui restent à prendre, car la sociologie des arts ne saurait se réduire aujourd'hui à cette trinité-là, aussi prestigieuse soit-elle. Un ultime chapitre de ce livre est ainsi consacré à la présentation d'autres orientations de recherche, d'autres chantiers ouverts parallèlement : les travaux de Richard A. Peterson sur la production de la culture et le débat international auquel ils ont donné lieu, mais aussi la sociologie de la médiation telle que la prône Antoine Hennion, lecteur de Latour, ou encore le regard porté sur les arts par les *gender studies*, dans le monde anglo-saxon d'abord, puis en France, sous l'impulsion de Marie Buscato et Hyacinthe Ravet par exemple. Autant d'approches nouvelles que résume notre auteure en ajoutant les références bibliographiques indispensables pour qui souhaiterait en savoir plus. L'exercice s'avère périlleux dès l'instant où il est impossible de rendre justice à toutes et tous, comme en atteste le trop peu de place faite, à mon sens, aux écrits de Pierre-Michel Menger ou de Bernard Lahire notamment. Mais cette synthèse est aussi l'occasion de découvrir

1 Sauf peut-être in Becker, Howard S. & Alain Pessin. 2005. Dialogue sur les notions de Monde et de Champ. *Sociologie de l'art – OPuS*, 8 : 165–180.

ce qui se fait en Allemagne et d'échapper à l'enfermement franco-français qui marque certains des débats récurrents de la discipline autour, surtout, des résultats obtenus sur le terrain dit de la « sociologie des œuvres ».

L'artiste et ses conditions de travail, le précaritat artistique, la pluriactivité, les incertitudes de la carrière retiennent, depuis les années 1970 au moins, l'attention de nombreux chercheurs. Mais aussi les relations entre l'art et le marché, avec les travaux de Raymonde Moulin, Hans-Peter Thurn, Tassos Zembylas ou Alain Quemin. Ceux sur les musées ou sur l'art dans l'espace public, avec Volker Kirchberg ou Ulf Wuggenig notamment. Ou encore, l'intérêt toujours plus vif pour l'analyse des politiques culturelles, qu'il s'agisse de Karl-Siegbert Rehberg ou, plus récemment, d'Andrea Glauser et de son enquête sur les artistes en résidence. Là encore, la liste est longue des acquis et découvertes qu'il faudrait mentionner pour être complet, ce dont Dagmar Danko est la première consciente. Mais son ouvrage atteste de la réconfortante vitalité internationale d'un domaine d'investigation qui, pourtant, n'a jamais passé pour prioritaire aux yeux des instances qui financent la recherche scientifique ou font et défont les carrières académiques. Ne serait-ce qu'à ce titre, il mérite d'être lu.

*Prof. Dr. André Ducret
Département de sociologie
Université de Genève
CH-1211 Genève 4
andre.ducret@unige.ch*

Aceti, Monica & Christophe Jaccoud (éds) : *Sportives dans leur genre ? Permanences et variations des constructions genrées dans les engagements corporels et sportifs*. Berne : Peter Lang. 2012. 174 p.

L'ouvrage collectif proposé par M. Aceti et C. Jaccoud aborde la thématique du sport et du genre. Il comprend trois parties qui ras-

semblent en tout une dizaine de contributions émanant de chercheurs français et suisses. Ces parties se rapportent à trois constats. Premièrement, la sphère sportive « est organisée selon des principes de divisions hiérarchiques à partir desquels les êtres humains seraient désignés comme étant soit des femmes, soit des hommes » (p. 3). Deuxièmement, cette sphère est un lieu privilégié pour étudier les rapports de pouvoir entre les genres car « on peut y lire, dans la fabrication, dans les usages et dans les techniques du corps, des effets de llicitation et d'illicitation, des représentations et des assignations, qui reflètent les rapports sociaux de genre » (p. 3). Troisièmement, malgré l'expansion croissante de la pratique féminine et les discours tendant à l'égalité, les femmes continuent d'y être tenues passablement en retrait.

La première partie, « Des femmes dans des sports traditionnels », comprend deux contributions. Ainsi, Aurélie Epron (« La féminisation de la lutte bretonne (gouren) : héritage culturel et transformations des identités sexuées ») s'interroge, à partir de la pratique féminine du gouren, sur la façon dont les femmes investissent les valeurs essentiellement « masculines » liées à ce sport : robustesse, labeur, pénibilité (p. 20). Plus généralement, l'auteure se propose d'élucider tant les modes d'expression de la féminité que la façon dont ils dotent la lutte bretonne de nouvelles significations, dans le contexte d'une société qui tente de réarticuler ses « traditions » (mémoire, patrimoine, etc.) avec la modernité. Même si elle n'élude pas la dimension culturelle, la contribution de Monica Aceti (« Les femmes dans la capoiera en Europe : rôle des « petites mains » et carrières « en entonnoir » ») se focalise plutôt sur les trajectoires de pratiquantes au sein de cette discipline. En effet, malgré une forte présence féminine, qui tend à en faire une activité mixte, peu de femmes accèdent aux statuts hiérarchiques les plus élevés de ce sport (contremaîtresse ou maîtresse). Ce constat conduit la chercheuse à esquisser les raisons, les conditions et les effets de cet engouement féminin, avant de tenter de « déconstruire les

normes implicites et les ressorts qui gouvernent [la] place [des femmes] dans le monde de la capoeira» (p. 34)

La deuxième partie intitulée « Des pratiques culturelles sportives entre rapports de classe et rapports de sexes » est composée de quatre articles. Dans la contribution initiale, signée Dominique Golay, Dominique Malatesta, Céline Perrin et Christophe Jaccoud (« Faire du sport pour acquérir une image positive de soi? L'analyse de l'engagement des filles dans le twirling bâton suivant la théorie de l'objectification »), les auteurs questionnent les différences d'engagement qui existent dans les pratiques d'activités physiques et sportives entre les filles et les garçons. Inspirés par la théorie de l'objectivation, ils soulignent que les personnes de sexe féminin regardent souvent leur corps dans la position d'un tiers, ce qui a pour conséquence qu'elles « se centrent sur des attributs corporels observables (de quoi ai-je l'air?) plutôt que de se positionner en tant que sujet (de quoi suis-je capable, qu'est-ce que je ressens?) » (p. 56). C'est pourquoi, les chercheurs ont choisi de se focaliser sur une pratique essentiellement féminine, en l'occurrence le twirling bâton, pour voir s'il était possible de « contourner » ce phénomène. Basée au contraire sur une pratique individuelle et majoritairement exercée par des hommes. à savoir le parachutisme, la contribution de Nicolas Pénin s'attache à montrer que les inégalités dans les rapports sociaux de genre ne se basent pas uniquement sur la force physique mais doivent être comprises au regard d'autres traits. Le chercheur souligne que « si l'on considère ainsi que la distribution des sexes dans l'espace des sports révèle les contours de la masculinité et féminité, alors l'étude des sports à risque devrait permettre de mieux comprendre les frontières du genre » (p. 70).

Autre pratique, autre lieu puisque l'article de Anne Tatu-Colasseau et Gilles Vieille Marchiset (« Des carrières de loisir et de sport fragmentées en milieu populaire: trois profils de compromis identitaires féminins ») traite des activités physiques en quartier, pratiques qui se sont développées en France

depuis une vingtaine d'année, suite aux politiques publiques misent en place par l'Etat. Les auteurs tentent ici de repérer les différences sexuées qui s'élaborent dans ces loisirs et mobilisent à cet effet le concept de « carrière » afin de comprendre comment un loisir peut être à la fois considéré comme une forme d'exclusion et, en même temps, permet à certaines femmes « de se défaire partiellement [des] modes de relégation pourtant largement intériorisés » (p. 85). Plus historique, la contribution d'Anaïs Bohuon (« Les contrôles de féminité: élaboration d'un dispositif de maintien de la catégorisation au sein de l'institution sportive ») aborde les problèmes que posent les améliorations de la performance des athlètes féminines lors des grandes compétitions sportives. Elle constate d'emblée que « loin d'ébranler la croyance en l'existence naturelle de deux catégories de sexe fondées sur des différences supposées biologiques, certaines athlètes vont [ainsi] conduire les instances sportives à émettre des doutes quant à leur appartenance de sexe » (p. 96). Parmi ces dispositifs de « contrôle », les autorités sportives ont développé, au début des années soixante, le test dit de féminité. Après avoir explicité la mise en place de ce test, l'auteure étudie plus précisément le cas de la sprinteuse sud-africaine Caster Semenya « dont la victoire a été remise en cause, suite à des doutes visuels au sujet de son identité sexuée » (p. 97).

La dernière partie de l'ouvrage, « Des engagements corporels au miroir des institutions : école, médias, littérature », rassemble quatre contributions. Optant également pour une perspective historique, Véronique Czaka (« Le prof de gym peut-il être une femme? Parcours d'enseignant ·e·s romands, (1860–1920) ») traite des premiers développements de l'enseignement de la gymnastique en Suisse romande. En effet, dès le début du XIX^e siècle, la gymnastique commence à entrer progressivement dans les établissements secondaires, puis se généralise à partir des années 1860–1870. Cette apparition de la gymnastique à l'école pose des difficultés en matière d'enseignement. C'est pourquoi, la

chercheuse se demande quelles sont les personnes nommées pour enseigner la gymnastique durant la période étudiée. Par ailleurs, elle s'interroge également sur les trajectoires de vie de ces premiers enseignants.

Un saut de cent ans est ensuite effectué avec la contribution de Nathalie Barker-Ruchti, Julia Weber et Peter Engel ("The construction of feminine ideals: A critical analysis of historical women's artistic gymnastics photographs from the 1960s and 1970s"), dans laquelle les auteurs s'attachent à montrer le rôle que peut jouer la photographie d'athlètes de haut niveau dans la construction du genre. Les chercheurs ont décidé de s'intéresser au cas de la gymnastique artistique, car cette pratique tend à valoriser des éléments du modèle féminin idéal (en mettant l'accent sur la grâce et la beauté). Se basant sur des photographies de gymnastes durant l'épreuve au sol (lors des Jeux Olympiques de 1968 et 1976), ils abordent trois questions. Premièrement, comment la photographie visualise les performances des gymnastes? Deuxièmement, comment ses images reflètent-elles la construction d'idéaux féminins? Troisièmement, comment les ruptures et les changements des «normes féminines» se manifestent-ils dans les photographies et reflètent-ils le contexte socio-historique de l'époque?

Retour dans les premières années du siècle dernier avec l'article de Julie Gaucher («La sportive en mots: l'inévitable cacophonie de la littérature [1920–1955]») au sein duquel la chercheuse insiste sur le changement du rapport des femmes à leur corps au tournant du XX^e siècle, un changement qui s'inscrit dans le développement de la pratique sportive féminine. Ainsi, à partir de cette période, la femme dite «émancipée» commence progressivement à être celle «qui jouit d'une vie physique retrouvée» (p. 142). L'auteure observe que face à cette nouvelle donne, l'écriture est multiple, le corps des femmes devenant un enjeu qui oscille entre permanence sociale et subversivité. Ainsi, deux manières de parler de leur corps se superposent, l'une «moraliste», à comprendre

proche des valeurs traditionnelles, l'autre plus proche de ce nouveau modèle féminin initié par la pratique d'activité physique. Le but de la chercheuse est donc «de se pencher sur [cette] évolution des modalités énonciatives et descriptives assurant la textualisation du corps féminin, en littérature sportive» (p. 142).

En guise de conclusion de l'ouvrage, occasion est donnée à la sociologue Eliane Perrin («Sociologie du sport, du corps et du genre depuis 1970: un itinéraire») de retracer son parcours. Périlleuse entreprise puisque que comme elle le souligne: «notre mémoire, en perpétuelle reconstruction, procède également de l'oubli» (p. 157). Itinéraire dense dont l'intérêt est qu'il s'inscrit (et participe) directement à la croisée du développement de trois «domaines» scientifiques: sociologie du sport, du corps, et études genres.

Les contributions présentes dans ce livre montrent bien que les différentes disciplines sportives véhiculent des normes, des représentations et des valeurs qui influent sur les relations hommes-femmes et, plus globalement, confirment les constats établis depuis plusieurs années, à savoir que le domaine est, et, reste un «fief de virilité». Outre des contributions originales (telle la trajectoire personnelle proposée par E. Perrin), l'un des intérêts majeurs du livre tient au fait qu'il propose un élargissement du regard, puisque sont notamment traités ici des pratiques encore peu connues (le twirling bâton), «traditionnelles» (la Capoeira, le Gouren,) ou «extrêmes» (le parachutisme). Par ailleurs, la perspective inter-disciplinaire choisie donne une profondeur à l'objet, comme en témoignent notamment les trois contributions historiques (A. Bohuon, V. Czaka et J. Gaucher). Enfin, la plupart des textes offre des perspectives d'ouvertures, répondant ainsi à l'un des objectifs que s'étaient fixés les deux éditeurs, à savoir proposer des possibles «échappements» (p. 7).

Dès lors, il serait bénéfique que les rai-sonnements stimulants proposés ici trouvent un écho auprès des acteurs du monde sportif (sportifs, entraîneurs, membres des institutions et journalistes). En effet, au regard de

certains commentaires élaborés notamment par les journalistes sportifs lors des derniers Jeux Olympiques de Londres, force est de constater que le travail à effectuer pour combattre la prédominance masculine du monde sportif reste pour le moins... conséquent!

*Philippe Vonnard
Institut des sciences du sport (ISSUL)
Université de Lausanne
CH-1015 Lausanne
philippe.vonnard@unil.ch*

